



COMMUNIQUÉ COMMUN

La mobilisation massive des salarié-e-s, jeunes, privé-e-s d'emplois et retraité-e-s s'est installée dans le pays pour le retrait de la Loi Travail et pour porter l'exigence de nouveaux droits sociaux pour les salarié-e-s. Pour toute réponse le gouvernement, isolé comme jamais, a choisi le déni de démocratie avec l'utilisation du 49.3, puis l'autoritarisme et la répression.

POUR LE RETRAIT DE LA LOI TRAVAIL QUI :

PASSE À LA TRAPPE LE PRINCIPE DE FAVEUR.

Avec la Loi Travail et l'inversion de « la hiérarchie des normes », les accords d'entreprise dérogeront aux conventions collectives nationales, dérogeront au code du travail lui-même. Cela aurait pour effet de faire voler en éclat le socle commun de protection et de garanties collectives pour tous les salarié-e-s- A terme cela préfigure la fin des conventions collectives.

DÉTRUIT LE TEMPS DE TRAVAIL.

C'est la possibilité pour l'employeur de moduler la durée du travail sur 3 années avec la remise en cause des accords ARTT et des horaires variables.

Les horaires pour les salarié-e-s à temps partiel pourront être modifiés par les employeurs 3 jours à l'avance.

C'est également la diminution de la rémunération des heures supplémentaires.

C'est aussi la fin programmée des possibilités de récupération liées à l'accroissement du temps de déplacement pour se rendre en formation, en visites d'entreprises... Circulez, il n'y a plus rien à voir.

Avec cette loi, nous travaillerons plus et plus mal, pour gagner moins !

ENTERRE LA MÉDECINE DU TRAVAIL.

Supprime les visites d'embauche, remplacées par une visite d'information et de prévention par un personnel de santé qui ne sera pas le médecin du travail.

En fait, les missions des médecins du travail passeraient d'une logique de prévention à une logique de contrôle, de délivrance d'un permis d'embaucher et de licencier.

Nous ne pointons ici que les dispositions les plus criantes du projet de loi El Khomri - Macron - Valls - Gattaz qui s'appuie sur les principes issus du rapport Combrexelle et de la commission Badinter sous la présidence Hollande.

Les Fédérations FNPOS-CGT, FEC-FO, SUD Protection Sociale, SNU Pôle Emploi TEFI-FSU appellent les salarié-e-s avec leurs syndicats à préparer activement la grève et la manifestation nationale du 14 juin 2016 en s'inscrivant :

- ↘ Dans la votation citoyenne organisée par les confédérations et organisations nationales CGT, FO, SOLIDAIRES, FSU, UNEF, UNL, FIDL permettant à tous les salariés de s'engager dans la mobilisation.
- ↘ Dans l'organisation des assemblées générales afin d'amplifier les mobilisations, d'organiser la votation et de discuter des actions à mener y compris celle de la grève reconductible

Elles conviennent de se retrouver le 16 juin 2016 en intersyndicale.

TOUS EN GRÈVE

TOUS À LA MANIFESTATION NATIONALE À PARIS

Le 14 juin 2016 à 13H – PLACE D'ITALIE